

Rapport d'activités et propositions d'actions pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture

Remis à la Communauté de Haut-Madawaska
10 janvier 2019



**LES ARTS
ET LA VILLE**
LE RÉSEAU POUR LES ARTS ET LA CULTURE
DANS NOS COMMUNAUTÉS

Rédaction : Antoine Guibert, consultant et expert pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture,
antoine.g.guibert@gmail.com

Direction de projet : David Pépin, Les Arts et la Ville

Synthèse et révision du contenu : Johanne Tremblay, Les Arts et la Ville

Révision linguistique : Caroline Chabot, Les Arts et la Ville



870, av. De Salaberry, bur. 122-124
Québec (Québec) G1R 2T9
418 691-7480
info@arts-ville.org
www.arts-ville.org

PARTENAIRES



Ce projet a été réalisé grâce à l'appui du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes du Gouvernement du Québec, en vertu des programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne.



SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES | 4 |
| Orientation prioritaire n° 1 | 4 |
| Orientation prioritaire n° 2 | 4 |
| Orientation prioritaire n° 3 | 5 |
| Orientation prioritaire n° 4 | 6 |
| 1. INTRODUCTION | 7 |
| 1.1. Qu'est-ce que l'Agenda 21 de la culture ? | 7 |
| 1.2. L'implantation de l'Agenda 21 de la culture à l'échelle locale | 8 |
| 1.3. Qu'est-ce que la clinique culturelle sur l'Agenda 21 de la culture ? | 9 |
| 2. DÉROULEMENT DE LA CLINIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL | 9 |
| 3. QUELLE VISION DU FUTUR DANS LA COMMUNAUTÉ DEHAUT-MADAWASKA ? | 11 |
| 4. QUEL ÉTAT DE SITUATION DANS LA COMMUNAUTÉ DEHAUT-MADAWASKA ? | 13 |
| 4.1. Défis et enjeux de la communauté identifiés par les participants à la clinique culturelle | 13 |
| 4.2. Les forces de la communauté | 14 |
| 4.3. Les bons coups | 15 |
| 5. PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE | 17 |
| 5.1. Orientation prioritaire n° 1 : Organiser l'action culturelle : renforcer la gouvernance transversale et participative pour créer une dynamique de développement culturel | 18 |
| 5.2. Orientation prioritaire n° 2 : La culture et le patrimoine pour favoriser la vitalité du milieu, l'attractivité du territoire et la rétention de la population | 21 |
| 5.3. Orientation prioritaire n° 3 : Renforcer la cohésion sociale et l'unité de la communauté : la culture pour favoriser les rencontres dans la population et encourager le dialogue interculturel et intergénérationnel | 25 |
| 5.4. Orientation prioritaire n° 4 : La culture pour améliorer le cadre de vie, favoriser la protection de l'environnement et embellir le territoire | 28 |
| 5.5. Recommandations générales | 30 |
| 6. CONCLUSION | 32 |
| ANNEXE 1 : PARTICIPANTS À LA CLINIQUE CULTURELLE | 33 |
| ANNEXE 2 : REMERCIEMENTS | 34 |

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES¹

Orientation prioritaire n° 1

ORGANISER L'ACTION CULTURELLE : RENFORCER LA GOUVERNANCE TRANSVERSALE ET PARTICIPATIVE POUR CRÉER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

- Créer un comité culturel de concertation multisectoriel (par exemple en culture et en économie) avec des compétences spécifiques pour travailler sur les problèmes communs vécus sur tout le territoire (13 votes)
- Établir une politique culturelle avec une vision commune, des orientations, des objectifs et un plan d'action (action priorisée par la table de travail)
- Établir une stratégie de communication (avec une politique, des formations, une structure, etc.) (9 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

- Organiser un forum annuel pour constamment se mettre à jour et « brasser les idées », et apporter des recommandations spécifiques au conseil municipal (2 votes)

Orientation prioritaire n° 2

LA CULTURE POUR FAVORISER LA VITALITÉ DU MILIEU, L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LA RÉTENTION DE LA POPULATION

AXE : LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

- Créer un centre touristique à partir d'un bâtiment existant afin d'offrir à la communauté et aux visiteurs une porte d'entrée permettant de les diriger afin de leur faire connaître les attractions du territoire (16 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

- Développer le concept de la route bleue autour de ses aspects culturels (histoire, légendes, marchés publics, art, etc.) (1 vote ; action priorisée par la table de travail)

¹ Cette partie reprend les idées des participants, tels qu'écrits par ces derniers pendant le premier atelier.

- Promouvoir les lieux d'intérêt et les sites touristiques avec des panneaux d'interprétation installés sur le territoire (action priorisée par la table de travail)

AXE : LA VITALITÉ DU MILIEU DE VIE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

- Mettre davantage en évidence les sites historiques et développer une programmation artistique autour de ceux-ci ; faire la promotion de ce qui existe au niveau local pour la communauté et les visiteurs (4 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

- Revitaliser et réutiliser les bâtiments existants (ex. : églises, presbytères) pour des activités culturelles et des attractions spéciales (ex. : chant, cours de musique) (2 votes ; action priorisée par la table de travail)

Orientation prioritaire n° 3

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET L'UNITÉ DE LA COMMUNAUTÉ : LA CULTURE POUR FAVORISER LES RENCONTRES DANS LA POPULATION ET ENCOURAGER LE DIALOGUE INTERCULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE:

- Mettre en place une stratégie d'accueil et d'inclusion pour les nouveaux arrivants (12 votes au total), avec les actions suivantes :
 - Faire une évaluation des besoins des immigrants (par exemple avec un sondage) (4 votes ; action priorisée par la table de travail)
 - Ouvrir un bureau satellite pour les nouveaux arrivants (3 votes)
 - Mettre en place des moyens de transport pour faciliter la participation des nouveaux arrivants aux activités culturelles et aux activités d'échanges (3 votes ; action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la Communauté De Haut-Madawaska dans le cadre du Plan stratégique (2 votes)
 - Réaliser différents partenariats pour l'accueil des nouveaux arrivants (gouvernement provincial, fédéral, municipal, communauté) (action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser dans les entreprises et dans la communauté des activités d'éducation sur l'inclusion (et pas seulement l'intégration) pour que les immigrants se sentent chez eux (action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser des activités pour favoriser l'interaction culturelle et le respect mutuel à long terme (continuer à les inviter, jumelage, etc.) (action priorisée par la table de travail)

- Mettre sur pied une banque alimentaire et une cuisine communautaire (découvrir les plats traditionnels, faire un concours de gâteaux, etc.) entre jeunes et moins jeunes ou avec de nouveaux arrivants (5 votes ; action priorisée par la table de travail)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES:

- Identifier les personnes qui ont des ressources autant culturelles que patrimoniales, particulièrement les aînés, pour favoriser les échanges entre jeunes et aînés (2 votes)

Orientation prioritaire n° 4

LA CULTURE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, FAVORISER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET EMBELLIR LE TERRITOIRE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE:

- Implanter des œuvres d'art sur le territoire (8 votes)
- Établir une liste des artistes de la Communauté de Haut-Madawaska et les rencontrer pour recueillir leurs idées sur la façon d'embellir le territoire, pour connaître leurs besoins et pour déterminer des actions et collaborations avec eux (6 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES:

- Planter des arbres et des vivaces (1 vote ; action priorisée par la table de travail)
- Mettre en action la Politique d'embellissement et des lieux inesthétiques (action priorisée par la table de travail)

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Organiser l'action culturelle grâce à des structures et outils adéquats
- Continuer la démarche de réflexion
- Constituer un comité « Culture 21 »
- Réaliser un exercice public de participation citoyenne
- Rejoindre le secteur culturel, notamment les artistes

1. INTRODUCTION

La Communauté de Haut-Madawaska, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick se sont associées au réseau Les Arts et la Ville pour organiser une journée de travail collaboratif réunissant des organismes ciblés œuvrant dans différents domaines (social, économique, culturel, éducatif, environnemental, territorial et de la santé) afin d'analyser de quelle manière la culture peut être une solution à des enjeux sociaux, économiques, culturels et environnementaux. Il s'agit d'une approche novatrice appelée l'Agenda 21 de la culture.

Par ce projet, la MRC (CHM) souhaitait :

- favoriser la vitalité culturelle du territoire du Haut-Madawaska et de ses communautés francophones et acadiennes ;
- faire de la culture un outil de renforcement du tissu social et du bien-être de la population ;
- faire de la culture un facteur d'attractivité et de rétention de la population et d'accueil des nouveaux arrivants ;
- favoriser la transversalité de la culture afin de l'intégrer dans le développement des communautés ;
- donner une impulsion à la mise en œuvre de la Stratégie globale renouvelée pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à l'aménagement culturel du territoire ;
- outiller les différents secteurs de la société afin qu'ils utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leur région et pour les aider à avoir une vision globale pour agir ensemble ;
- faire de la culture un des piliers du développement durable sur le territoire.

1.1. Qu'est-ce que l'Agenda 21 de la culture ?

Pour de nombreuses institutions et de nombreux acteurs, la culture occupe un rôle essentiel dans la société et elle est un important facteur de développement durable.

Ce mouvement s'appuie sur le constat que la culture, entre autres :

- contribue à rendre les milieux de vie dynamiques, vivants et attractifs, tant pour les personnes que pour les entreprises ;
- renforce l'épanouissement collectif, la cohésion sociale et l'expression individuelle ;
- peut favoriser des relations interculturelles respectueuses et tolérantes ;
- est à la base du sens, de l'identité et des valeurs d'une communauté ainsi que du sentiment d'appartenance que ses membres entretiennent envers elle ;
- engendre des retombées économiques importantes ;
- est un facteur essentiel pour la mise en place d'un système éducatif créatif ;

- est un déterminant de la santé ;
- est un élément fondamental pour façonner des cadres de vie stimulants et agréables, des paysages distinctifs et des terroirs dynamisés ;
- est un facteur important de protection de l'environnement.

Ce mouvement s'est traduit par l'adoption, en 2004, du premier *Agenda 21 de la culture* par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), une organisation qui représente plus de 75 % de la population mondiale. L'*Agenda 21 de la culture* est un document de référence qui pose les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il présente 67 articles qui placent la culture au cœur du développement durable des villes.

En 2015, CGLU a adopté *Culture 21 : Actions*, un guide complémentaire à l'*Agenda 21 de la culture*. S'adressant aux municipalités du monde entier, cet outil présente des engagements et offre des pistes d'action pour l'intégration de la culture dans tous les secteurs de la société de manière à favoriser l'atteinte d'un développement local durable.

Le réseau Les Arts et la Ville agit comme chef de file et principal relayeur de l'*Agenda 21 de la culture* et de *Culture 21 : Actions* au Québec. Il a été reconnu par la Commission Culture de CGLU comme l'organisme de référence au Québec sur ces questions.

1.2. L'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* à l'échelle locale

L'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* au niveau local offre l'opportunité à un milieu de définir une vision commune du développement culturel local et de réunir de nouveaux secteurs et de nouveaux acteurs autour de cette vision — tels que les acteurs économiques, sociaux et environnementaux, qui ne sont pas nécessairement engagés dans le développement culturel. En effet, l'*Agenda 21 de la culture* cherche à intégrer la culture dans tous les secteurs de la société : il ne s'adresse donc pas seulement au champ culturel, mais, plus largement, à d'autres secteurs et acteurs municipaux concernés et intéressés par le développement culturel.

En implantant l'*Agenda 21 de la culture*, une municipalité peut définir une vision collective du développement culturel autour d'un cadre de référence avec des principes et des objectifs partagés :

- pour ses propres actions, en établissant une concertation entre ses services et directions ;
- pour les actions de la société civile, en favorisant les échanges et les partenariats entre les secteurs et les acteurs qui souhaitent s'y engager sur son territoire.

Source : *La Valise culturelle de l'élu municipal*, Les Arts et la Ville, 2014.

1.3. Qu'est-ce que la clinique culturelle sur l'Agenda 21 de la culture ?

Initiée par le réseau Les Arts et la Ville, la clinique culturelle réunit les différents secteurs de la communauté (éducation, culture, santé, affaires, environnement, etc.) dans une démarche transversale, participative et horizontale (d'égal à égal). En s'appuyant sur les spécificités du milieu — ce qui le distingue — ainsi que sur les aspirations des citoyens concernant le développement durable de la collectivité, la clinique culturelle cherche à mettre en lumière le rôle essentiel de la culture dans le mieux-être de la communauté. Elle a pour objectif de faire émerger une vision commune aux acteurs du milieu et une proposition de plan d'action commun pour le développement durable de la communauté.

2. DÉROULEMENT DE LA CLINIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

La clinique culturelle s'est déroulée dans la Communauté de Haut-Madawaska - Quartier Clair, le 1^{er} novembre 2018. Elle a réuni une trentaine de participants invités à échanger sur l'avenir de leur communauté. La clinique culturelle a permis d'amorcer la démarche qui conduira la Communauté à se doter de sa première politique culturelle. Afin de favoriser un regard transversal, les participants provenaient de plusieurs secteurs (culturel, social, communautaire, économique, environnement, de la santé, de l'éducation, etc.) et d'horizons divers (élus, fonctionnaires, citoyens, organismes de la société civile, etc.).

Le modèle de la clinique culturelle de l'organisme Les Arts et la Ville a été imaginé et animé par Antoine Guibert, expert international pour l'Agenda 21 de la culture, sur le modèle des ateliers de travail réalisés dans le cadre du programme international des Villes pilotes pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture de CGLU. La clinique constitue un atelier exploratoire avec un nombre réduit de participants en vue de faire émerger une vision commune et des idées d'actions transversales. La clinique ne remplace toutefois pas un exercice nécessaire de participation citoyenne ouvert à toutes et à tous.

La clinique s'est déroulée de la façon suivante :

- **Mots de bienvenue** de Jean-Pierre Ouellet, maire de la Communauté de Haut-Madawaska ; d'Eugénie Boudreau, directrice générale adjointe de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ; de Philippe Beaulieu, président de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick ainsi que de Lynda Roy, directrice générale du réseau Les Arts et la Ville.
- **Tour de table et présentation des participants.**
- **Présentation de l'Agenda 21 de la culture et des notions abordées** au cours des ateliers par Antoine Guibert.
- **Présentation de la Stratégie globale renouvelée : Trajectoire 18>23** par Carmen Gibbs, directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.
- **Premier atelier participatif : Diagnostic local et état de situation général**
Pour le premier atelier de la journée, les participants ont été répartis au hasard en six groupes. Par la suite, les participants de chaque groupe ont travaillé ensemble pour identifier (1) les défis ; (2) les

forces de leur communauté et (3) ce qui la distingue. Une heure plus tard, chaque groupe a présenté à l'ensemble des participants ces défis, forces et spécificités inscrits sur de grands cartons.

- **Exercice basé sur le concept de codéveloppement**

Une demi-heure a été consacrée à un exercice en groupes de trois. Tout à tour, les participants ont tenu le rôle de clients et de consultants en suivant un modèle d'échanges structurant la parole, l'écoute, la recherche et la proposition de solutions et la rétroaction.

- **Présentation des pratiques inspirantes en aménagement culturel du territoire** par Line Godbout, consultante culturelle en aménagement culturel du territoire pour l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.

- **Deuxième atelier participatif : Élaboration de propositions d'actions**

Pour le deuxième atelier de la journée, les participants ont été répartis au hasard en cinq groupes selon les thématiques de réflexion suivantes :

1. **L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle**
2. **La culture, la cohésion sociale et le bien-être de la population**
3. **La culture et l'éducation**
4. **La culture, le patrimoine, l'environnement et l'aménagement du territoire**
5. **La culture, le développement économique et l'attractivité du territoire**

Lors de cet atelier, les participants de chaque groupe ont travaillé ensemble pour répondre aux trois questions suivantes :

1. **Quelles actions existent déjà ?**
2. **Quelles actions pouvons-nous entreprendre ?**
3. **Quelles actions seraient prioritaires ?**

En pensant aux défis et enjeux identifiés lors du premier atelier ainsi qu'aux rêves exprimés par les participants, chaque table de réflexion a proposé une série d'actions existantes et d'actions à entreprendre, lesquelles ont ensuite été partagées avec tous. Les cartons rédigés par chaque groupe ont été collés au mur afin de symboliser le chemin à prendre et le travail à réaliser, ensemble, pour atteindre ces rêves.

À la suite de la présentation du travail effectué par chacune des tables de réflexion, les participants ont été invités à indiquer, au moyen d'une pastille de couleur, les actions qu'ils jugeaient prioritaires (trois pastilles par participant).

3. QUELLE VISION DU FUTUR DANS LA COMMUNAUTÉ DE HAUT-MADAWASKA ?²

Les participants ont exprimé leurs rêves et leurs souhaits pour l'avenir de leur région (« la Communauté de Haut-Madawaska en 2038 ») :

DE FAÇON GÉNÉRALE

- Que le Haut-Madawaska devienne un modèle sur plusieurs plans.
- Être reconnu comme un endroit international de coopératives ; transport en commun du Haut-Madawaska à Edmundston ; golf 18 trous et mini-golf.
- « Haut-Madawaska : lieu d'excellence et de mieux-être au Canada. »
- Des soins médicaux plus spécialisés pour répondre aux besoins de la population.
- Une communauté unie, créative, distincte et diversifiée.
- Des logements avec un bel environnement.
- Avoir plusieurs services dans différents secteurs pour toute la communauté (ex. : clinique médicale), favoriser l'accessibilité et encourager nos commerces.
- Une communauté vivante et variée.
- Des soins médicaux appropriés et spécifiques.
- Une piscine.
- Être un exemple pour les futures communautés qui veulent fusionner.
- Que la communauté soit un exemple pour le monde entier, un modèle d'intégration et de développement.
- Une communauté rassemblée.

SUR LE PLAN SOCIAL

- Que toutes les personnes âgées puissent vivre dans leur résidence avec leurs proches, les enfants et les petits enfants. Ou avoir un beau logement inclusif et accueillant en collaboration avec les jeunes de nos écoles.
- Une communauté rurale pleine de vie et intergénérationnelle.
- Une communauté prospère avec beaucoup de jeunes familles.
- La communauté la plus progressive avec la participation de tous les groupes d'âge en communication.
- Que les familles et les gens qui arrivent restent.

² Cette partie reprend les énoncés des participants, tels qu'écrits par ceux-ci en tout début de journée, avant les ateliers.

- Le retour des gens qui sont partis vivre ailleurs ; qu'ils viennent nous apporter leurs connaissances et partager les expériences acquises ailleurs.

SUR LE PLAN CULTUREL

- Une municipalité attirante qui se démarque tant pour ses habitants qu'au plan touristique.
- Une grande salle d'envergure pour les activités socioculturelles, les spectacles, etc.
- La restauration de nos églises pour que ces lieux de culte puissent, en plus, accueillir des activités artistiques et culturelles.
- Vivre dans un environnement durable où la culture sera le moteur de notre développement.
- Des passerelles sur le fleuve et un circuit patrimonial en transport en commun.

SUR LE PLAN DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Respect social et environnement.
- Union du Haut-Madawaska sur toute la ligne.
- Une belle grande communauté intégrée à tous les niveaux avec les cinq quartiers.
- Une seule communauté avec une plus grande population.
- Garder nos acquis et être un Haut-Madawaska uni avec les mêmes services que la ville, et ce, au même coût.
- Le temps de transport réduit pour pouvoir demeurer dans la région et que la vie en région soit de qualité.
- Un bel environnement avec des entrées de villages qui présentent notre belle nature.

4. QUEL ÉTAT DE SITUATION DANS LA COMMUNAUTÉ DE HAUT-MADAWASKA ?³

4.1. Défis et enjeux de la communauté identifiés par les participants à la clinique culturelle

ENJEUX SUR LE PLAN SOCIAL (COHÉSION, COHABITATION, JEUNESSE, ETC.)

- Engagement des bénévoles (relève/jeunes) — 1 vote
- Attitude d'attente (tendance à attendre que les choses se fassent avant de s'impliquer)
- Bureau satellite NA (nouveaux arrivants) — 3 votes
- Faire la différence entre accueil (nouveaux arrivants) et intégration (comment aller chercher des gens et les garder)
- Intégration (socioculturelle) des immigrants — 7 votes

ENJEUX SUR LE PLAN CULTUREL

- Connaître et transmettre notre histoire ; sentiment de fierté ; enseignement dans nos écoles par des spectacles ; etc. — 6 votes
- Circuit touristique à développer ; piste cyclable non complétée ; recrutement de bénévoles — 5 votes
- Manque de locaux pour des rencontres sociales et artistiques ; écart générationnel — 5 votes
- Pas de société culturelle pour le Haut-Madawaska — 6 votes

ENJEUX SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- Dépendance au le bénévolat — 4 votes
- Conditions démographiques (exode) et économiques (salaire) — 1 vote
- Main d'œuvre : attraction, rétention, salaires, logements, transport en commun, population vieillissante — 9 votes
- Main d'œuvre : exode des jeunes — 5 votes
- Manque de main-d'œuvre (vieillesse de la population) — 4 votes
- Manque de professionnels — 2 votes
- Main-d'œuvre bénévole — 5 votes

³ Cette partie reprend les énoncés des participants et en a conservé les répétitions.

ENJEUX SUR LE PLAN DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Régions éloignées : services de santé ; manque de services ; loin des grands centres
- Environnement : eau, forêts, érosion — 1 vote
- Grandeur du territoire; accessibilité — 4 votes
- Environnement — 3 votes
- Mettre en valeur la ruralité

ENJEUX SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

- Identité régionale — 7 votes
- Éliminer les frontières entre les quartiers et les DSL (districts de services locaux) — 7 votes

ENJEUX SUR LE PLAN DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

- Difficulté avec les communications — 5 votes
- Communications ; site Web ; Facebook — 14 votes

4.2. Les forces de la communauté

- Reconnaître nos faiblesses
- Bilinguisme
- Implication de nos employeurs
- Un paysage magnifique
- Notre proximité avec les frontières (É.-U./QC)
- Une communauté ouverte socialement
- Abondance d'espace
- Un potentiel humain à mettre en valeur (à utiliser et à développer)
- Communauté accueillante et bilingue ; activités
- Services existants (site de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO), écoles, bibliothèque, clinique médicale, infrastructures)
- Beauté (lac, montagne, chasse et pêche, skidoo, VTT, beau parc), paysage (route bleue)
- Position géographique stratégique (trois frontières)
- Population accueillante et engagée
- Activité économique croissante (appui des entreprises)
- Gens créatifs et débrouillards
- Grand sentiment de fierté et d'appartenance (communauté inclusive)

- Magnifique patrimoine naturel : lac, rivière, montagne, fermettes... à en faire baver
- Important bassin d'artistes et d'entrepreneurs
- Patrimoine naturel et bâti ; fleuve, montagne
- Écoles avant-gardistes ; implication communautaire
- Clinique médicale
- Festivals
- Industries
- Alimentation
- Coopérative
- Chambre de commerce
- Attractions touristiques
- Le pouvoir de travailler ensemble
- Communauté ouverte
- Esprit entrepreneurial ; prise en charge, créativité

4.3. Les bons coups

SUR LE PLAN DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Sentiers pédestres, de raquette, de VTT et de motoneige
- La route bleue
- Sites historiques, patrimoine, légendes

SUR LE PLAN DE LA CULTURE, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- *Gazebo*
- Attractions-clés propres
- Chambre de commerce
- Industries ouvertes, « recrutantes » et accueillantes
- Union des municipalités
- Site Web de la Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO)

SUR LE PLAN DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

- Musées sur le territoire

- Club de lecture, bibliothèques
- Bonnes écoles
- Bâtiments historiques
- Écoles et bibliothèques
- Salle d'archives

SUR LE PLAN DE L'ACCÈS ET DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS À LA VIE CULTURELLE

- Organismes locaux et provinciaux ouverts et prêts à aider
- Bénévoles ; activités après la classe
- Arbre de vie des générations
- Associations-clés qui travaillent ensemble
- Halte-livres

SUR LE PLAN DE LA CULTURE, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

- Jardins et cuisines communautaires
- Banque alimentaire
- Organismes communautaires
- Clinique médicale
- Facilités pour les sports : aréna, raquette, conditionnement physique
- Logements et *accommodations* disponibles (mais besoin de plus)
- Entraide du service des incendies avec une personne-clé pour la sécurité des citoyens

5. PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

En fonction des échanges et des propositions des participants, de l'expérience d'autres villes et de l'analyse externe d'Antoine Guibert, accompagnateur de la clinique, cette section offre des propositions d'actions pour l'implantation locale de l'*Agenda 21 de la culture*. Ces actions pourraient faire partie de la politique culturelle de la municipalité.

Afin de faciliter la prise de décisions, les actions proposées ont été priorisées selon trois niveaux :

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants.

Note méthodologique :

Les actions proposées dans le cadre des tables de travail ont d'abord été priorisées en sous-groupes, puis par l'ensemble des participants. Le chiffre indiqué entre parenthèses à côté de l'action (ex. : 10) indique le nombre de votes accordés par l'ensemble des participants pour désigner cette action comme prioritaire.

5.1. Orientation prioritaire n° 1 : Organiser l'action culturelle : renforcer la gouvernance transversale et participative pour créer une dynamique de développement culturel

Les principaux enjeux évoqués dans la Communauté de Haut-Madawaska concernent avant tout la gouvernance. Il semble y avoir un réel besoin de mieux travailler ensemble, de mieux s'organiser et de mieux communiquer. Il est d'ailleurs significatif qu'il n'existe pas de société culturelle unique pour le Haut-Madawaska. Les organismes culturels sont généralement répartis par village ou par quartier, et ils ne travaillent pas nécessairement tous ensemble de façon coordonnée et en collaboration. Les participants identifient d'ailleurs comme enjeux d'importance d'éliminer les frontières entre les quartiers et les DSL pour mieux travailler ensemble et ainsi créer une unité dans l'identité régionale. Par ailleurs, certains organismes apparaissent plus dynamiques que d'autres et il existe un réel besoin de renforcer l'action de tous les organismes culturels. Les participants soulignent aussi un enjeu de dépendance quant au bénévolat et à la relève avec les jeunes. Enfin, les participants soulèvent de façon unanime et importante des difficultés en matière de communications, notamment avec le site Web et Facebook.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Créer un comité culturel de concertation multisectoriel (par exemple en culture et économie) avec des compétences spécifiques pour travailler sur les problèmes communs vécus sur tout le territoire** (13 votes)

Cette action a reçu un grand nombre de votes des participants et reflète un enjeu urgent de mieux s'organiser. Un comité de concertation multisectoriel permettrait de réunir les acteurs de différents secteurs pour travailler sur des enjeux reliés au territoire. Ce comité permettrait non seulement de créer des liens entre les acteurs sur des questions culturelles, mais permettrait aussi de faire le lien avec la municipalité et de l'aider à définir ses orientations en culture de façon participative. Pour que ce comité fonctionne de façon optimale, il serait important d'avoir une bonne représentation autant du secteur culturel que des autres secteurs.

- **Établir une politique culturelle avec une vision commune, des orientations, des objectifs et un plan d'action** (action priorisée par la table de travail)

Cette action a été priorisée par la table de travail, mais n'a pas reçu de votes de la part des participants. Néanmoins, vu son importance, il est proposé que cette action soit considérée comme étant de priorité élevée. Une politique culturelle permettrait d'établir une vision commune du développement du territoire, ce qui est essentiel pour pouvoir travailler tous ensemble vers des objectifs communs et partagés. Présentement, il n'existe pas de politique culturelle dans le Haut-Madawaska. Il serait donc important de fixer un cap et des objectifs à poursuivre ainsi qu'un plan d'action cohérent à long terme. Ceci permettrait à tous les acteurs du territoire d'avoir une feuille de route commune et partagée. Les orientations proposées dans le présent rapport pourraient constituer des axes de cette politique culturelle et de son plan d'action.

- **Établir une stratégie de communication (avec une politique, des formations, une structure, etc.)**
(9 votes)

Il semble exister un enjeu important d'amélioration des communications dans le Haut-Madawaska et les participants ont émis plusieurs propositions d'actions en lien avec cette thématique. Pour plus de lisibilité, ces actions sont réunies ici dans une même proposition. Il s'agirait de mettre en place une stratégie de communication qui définisse une série d'actions et les articule entre elles de façon cohérente. Il est proposé, dans un premier temps et de façon prioritaire, d'organiser une formation en communication (9 votes ; action priorisée par la table de travail). Les participants proposent notamment d'améliorer l'usage de Facebook, avec une page Facebook Communauté de Haut-Madawaska, ou de publier davantage dans les journaux locaux. Il est également proposé de définir une structure et une politique de communication, pour déterminer les rôles de chacun et les outils à mettre en place.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- **Organiser un forum annuel afin de favoriser une mise à jour des connaissances de même que le partage des idées, et apporter des recommandations spécifiques au conseil municipal** (2 votes)

Il est proposé par les participants de continuer à organiser régulièrement des moments de réflexion et d'échanges, et de recueillir les propositions grâce à l'ouverture d'espaces de participation citoyenne (ex. : ateliers, cercles de discussion, comités, etc.). La tenue de la clinique culturelle a constitué un premier espace de ce genre, et il serait important de poursuivre la démarche, c'est-à-dire de continuer à offrir de tels espaces de réflexion et de concertation. Ces rendez-vous annuels pourraient être des moments importants qui permettraient à la municipalité de faire des suivis quant à sa politique culturelle et à son plan d'action, d'ajuster ses actions, et de favoriser le travail et la concertation avec les acteurs du territoire.

Des exemples inspirants

LA SOCIÉTÉ CULTURELLE DE BAIE-SAINTE-ANNE

Baie-Sainte-Anne, un village acadien comptant près de 1 400 habitants, souhaitait miser sur la culture pour répondre à deux défis majeurs, soit : contrer un mouvement important des élèves francophones vers les écoles anglophones ; développer la fierté de la communauté francophone envers sa culture, de même que la fierté de l'héritage acadien chez les jeunes.

Afin de relever ces défis et de pallier à l'absence d'infrastructures culturelles dans le village, Baie-Sainte-Anne a entrepris de mettre sur pied une société culturelle à l'intérieur même des murs de l'école régionale de Baie-Sainte-Anne, et ce, grâce au soutien du Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) ainsi qu'à l'implication du district scolaire et de l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB). La société culturelle a été inaugurée en 2016.

Ainsi, l'école allait devenir le foyer culturel de la communauté. Fermement ancrée dans son milieu, la société culturelle organise des activités pour les jeunes de même que pour l'ensemble de la communauté, mettant en valeur les arts, la culture et le patrimoine de Baie-Sainte-Anne.

Déjà, ce projet a commencé à porter fruit, notamment en favorisant le renforcement de l'identité linguistique et culturelle des jeunes ainsi qu'en opérant un rapprochement significatif entre l'école, la famille et la communauté.

LE COMITÉ « CULTURE 21 VD » À VAUDREUIL-DORION

En tant que ville-leader pour l'Agenda 21 de la culture de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), Vaudreuil-Dorion a mis en place, en septembre 2015, le comité « Culture 21 VD », qui a pour mandat de définir une vision et des orientations pour le développement culturel de la ville. Ce comité est composé de plus de trente représentants locaux provenant de différents secteurs, tant de la société civile et d'organisations publiques et privées locales que de différents services municipaux (des citoyens ; des élus ; des représentants des secteurs de la culture, de l'économie, de la santé, de l'éducation, de l'action communautaire, de l'environnement et de l'urbanisme ; etc.). En février 2016, une déclaration collective et transversale pour la culture, *Je m'engage pour la culture*, a été adoptée lors d'un grand événement citoyen. Cette déclaration n'est pas seulement signée par la municipalité : tous les acteurs de la société sont invités à le faire et à s'engager afin d'obtenir une adhésion la plus large et transversale possible.

LE PLAN STRATÉGIQUE CULTUREL DE CONCEPCIÓN, AU CHILI

Concepción, au Chili (ville-pilote pour l'Agenda 21 de la culture), a élaboré en 2014 un plan stratégique culturel en suscitant une participation citoyenne remarquable. Elle a tout d'abord recueilli les idées des citoyens lors d'enquêtes de rue et de tournées de porte-à-porte. Par la suite, elle a organisé un grand forum citoyen dans lequel les gens ont pu voter directement pour les actions de leur choix. En donnant pour information le budget disponible et le coût des actions, les citoyens ont ainsi pu décider directement des priorités pour leur communauté. Notons que d'autres villes s'engagent également de plus en plus dans la mise en place de budgets participatifs.

5.2. Orientation prioritaire n° 2 : La culture et le patrimoine pour favoriser la vitalité du milieu, l'attractivité du territoire et la rétention de la population

Il existe un important enjeu d'attraction et de rétention de la population dans la Communauté de Haut-Madawaska. Comme bien d'autres régions rurales, la région souffre d'un exode des jeunes et d'un manque de main-d'œuvre. Cela est causé, entre autres, par un vieillissement de la population, mais aussi par une insuffisance de l'attractivité du territoire dû à son éloignement des grands centres, à la grandeur du territoire qui complique l'accessibilité, à un manque de services (notamment de santé), à la faiblesse des salaires et au manque de logements et de transport en commun. Ces enjeux se traduisent par une pénurie de main-d'œuvre alors que la région bénéficie d'une activité économique croissante et compte des entreprises engagées dans leur milieu.

De nombreux milieux font le constat que l'attractivité du territoire repose non seulement sur la disponibilité des emplois, mais aussi sur la qualité de vie, le dynamisme du milieu et la vie sociale. La culture apparaît comme une solution pour créer un milieu plein de vitalité et favoriser la vie sociale, et ainsi renforcer l'attractivité du territoire et la rétention de la population. Les participants ont émis dans ce sens toute une série de propositions qui viseraient à créer un milieu de vie animé et dynamique. Ils ont également émis une série de propositions pour mettre en valeur le territoire et le rendre plus attractif.

AXE : LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Créer un centre touristique à partir d'un bâtiment existant afin d'offrir à la communauté et aux visiteurs une porte d'entrée permettant de les diriger afin de leur faire connaître les attractions du territoire** (16 votes)

Il est proposé de créer un Centre touristique afin de donner de l'information aux visiteurs et aux résidents quant à ce qui existe sur le territoire et ainsi développer un sentiment de fierté dans la communauté. Il est très pertinent de proposer que ce centre ne soit pas seulement orienté vers les visiteurs extérieurs, mais aussi vers la communauté. Il est proposé par les participants de stimuler un mouvement d'entraide et de commencer à sensibiliser la population locale d'abord et lui faire connaître ce qui existe (même si c'est intéressant pour les visiteurs) (4 votes). Cette approche est tout à fait pertinente et très importante, car de nombreuses pratiques cherchent aujourd'hui à développer un tourisme culturel durable qui s'oriente tout d'abord vers la communauté et pour la communauté elle-même, afin de réenchanter et de redynamiser le milieu de vie. Ce sont cette dynamique culturelle locale et cette authenticité qui sont mises en valeur auprès des visiteurs. Cette approche est d'autant plus importante dans les milieux ruraux, car elle permet de maximiser les

ressources et de mettre en place des effets de synergie : par exemple, le centre touristique pourrait être à la fois un centre culturel pour la communauté et un centre d'information pour les visiteurs.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- **Développer le concept de la route bleue autour de ses aspects culturels (histoire, légendes, marchés publics, art, etc.)** (1 vote ; action priorisée par la table de travail)

Cette action a été priorisée par la table de travail et a reçu un seul vote de la part des participants. Il est proposé d'intégrer les aspects culturels en lien avec la route bleue. En effet, il existe des histoires, des légendes et plusieurs autres aspects culturels en lien avec la rivière. Ces éléments pourraient être davantage mis en valeur.

- **Promouvoir les lieux d'intérêt et les sites touristiques avec des panneaux d'interprétation installés sur le territoire** (action priorisée par la table de travail)

Cette action a été priorisée par la table de travail, mais n'a pas reçu de votes de la part des participants. Il est proposé d'identifier les sites d'intérêt du territoire et de les mettre en valeur, par exemple, avec des panneaux d'interprétation et des affiches. Il pourrait également être pertinent de créer des circuits touristiques ou de réaliser des aménagements paysagers.

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Listes d'activités spécifiques
- Liste de locateurs d'équipement nautique et terrestre

AXE : LA VITALITÉ DU MILIEU DE VIE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Mettre davantage en évidence les sites historiques et développer une programmation artistique autour de ceux-ci ; faire la promotion de ce qui existe au niveau local pour la communauté et les visiteurs** (4 votes)

Les participants proposent de mettre davantage en valeur les sites historiques avec une programmation artistique pour rendre le milieu plus vivant et favoriser la transmission du patrimoine. Dans la même optique, ils proposent de dédier cette programmation d'abord à la communauté, ensuite aux visiteurs.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- **Revitaliser et réutiliser les bâtiments existants (ex. : églises, presbytères) pour des activités culturelles et des attractions spéciales (ex. : chant, cours de musique)** (2 votes ; action priorisée par la table de travail)

Cette action a été priorisée par la table de travail et a reçu deux votes de la part des participants. Il semble y avoir dans le Haut-Madawaska un manque de locaux pour les rencontres sociales et artistiques, et les participants proposent de ranimer les bâtiments existants avec des activités culturelles et sociales ou de réutiliser des locaux qui ne servent plus pour les transformer en lieux culturels. En ce sens, ils proposent de travailler avec le Plan incitatif communautaire. Cette approche est très pertinente et a fait ses preuves dans de nombreuses communautés qui ont choisi la réutilisation de bâtiments ou leur utilisation multifonctionnelle pour répondre à la pénurie d'infrastructures culturelles.

Des exemples inspirants

CULTURAT, EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CULTURAT est une vaste démarche de mobilisation visant à faire de l'identité, des arts et de la culture un pôle de développement majeur de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une démarche de tourisme culturel durable qui cherche à marquer le territoire, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté des résidents et à rendre la région plus attractive, tant pour les habitants que pour les visiteurs. Amorcée en 2009, CULTURAT a donné place à un vaste dialogue public ainsi qu'à une concertation et une grande mobilisation de tous les secteurs et acteurs de la société. La démarche vise à susciter des actions pour soutenir l'offre culturelle et pour transformer, marquer et embellir le territoire, par exemple avec des œuvres d'art public, l'aménagement de parcs ou des activités culturelles dans les écoles. Elle réalise des activités de promotion et possède un site Internet qui offre des outils de développement, une boutique des arts et un bottin des artistes. Elle favorise la mise en relation des acteurs de différents secteurs, propose un volet d'action pour le développement culturel autochtone, et gère un fonds pour la ruralité. La charte de participation à CULTURAT a été signée par 52 municipalités (représentant ainsi 95 % de la population) ainsi que par les sept communautés autochtones présentes sur le territoire, les cinq chambres de commerce de la région et les cinq commissions scolaires. De nombreux acteurs de la société civile, qui s'engagent à réaliser des actions et à orienter le développement culturel de leur municipalité dans le sens de cette démarche collective, l'ont également signée. Plus de 300 projets ont ainsi été réalisés depuis 2012.⁴

⁴ Site Web de CULTURAT : culturat.org

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE

Le P'tit Bonheur a vu le jour à l'automne 1988 à Saint-Camille — une petite municipalité estrienne qui comptait à l'époque environ 450 habitants, mais qui est riche aujourd'hui de ses quelque 525 habitants — grâce à la volonté de personnes qui désiraient créer, en milieu rural, un lieu de rencontre régional intergénérationnel afin d'offrir, entre autres, des activités culturelles tant en arts de la scène qu'en arts visuels.

À l'origine de ce projet, différents facteurs ont prévalu : le souhait de la population de sauver un bâtiment patrimonial, à savoir l'ancien magasin général, en lui trouvant une nouvelle vocation ; le mouvement de solidarité visant à contrecarrer l'exode des jeunes à la faveur des milieux urbains et ainsi empêcher la dévitalisation du milieu en raison, notamment, de la perte de services de proximité ; la mobilisation d'un groupe d'individus afin de trouver une solution originale à l'absence d'activités culturelles permanentes et de haut niveau.

Un groupe d'investisseurs locaux s'est alors constitué afin de sauver l'ancien magasin général. Puis, de cette initiative, est né le P'tit Bonheur, un organisme de développement communautaire et culturel à but non lucratif qui offre un lieu de rencontre pour tous les groupes d'âge de Saint-Camille et de la région et qui, en plus, leur concocte une programmation d'activités communautaires et culturelles inventive.

Au fil du temps, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille est devenu le projet de « survivance » de toute une communauté. En effet, les activités proposées sont rendues possibles grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles qui appuient l'équipe en place. Il faut se rendre à Saint-Camille pour véritablement comprendre la place qu'a prise ce projet dans la vie quotidienne des Camilloises et des Camillois. En plus d'être un lieu de diffusion reconnu en arts de la scène et en arts visuels, Le P'tit Bonheur, c'est aussi la popote roulante, les petits déjeuners du dimanche matin, la pizza du vendredi et le fameux café du matin. Près de trente ans après sa création, Le P'tit Bonheur est reconnu au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde, comme un exemple de solidarité et d'intelligence collective⁵.

Ainsi, ce projet a eu pour effet de renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté camilloise en plus d'accroître la vitalité du village. Fait important à noter : depuis la création du P'tit Bonheur, la population du village a augmenté de 17 % et l'âge médian de celle-ci s'est abaissé à 37,9 ans, soit en dessous de celui du Québec.

⁵ David PÉPIN (2011), *La culture mise en pratique[s] : Treize projets exemplaires issus de nos collectivités*, Québec, Les Arts et la Ville.

5.3. Orientation prioritaire n° 3 : Renforcer la cohésion sociale et l'unité de la communauté : la culture pour favoriser les rencontres dans la population et encourager le dialogue interculturel et intergénérationnel

De nombreux nouveaux arrivants s'installent présentement dans la Communauté de Haut-Madawaska pour venir y travailler et y vivre, principalement attirés par les offres d'emploi dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre dont souffre la région. Ces nouveaux arrivants proviennent du Canada et du reste du monde, et les participants ont souligné l'importance de bien les accueillir, mais aussi de faciliter leur inclusion dans la communauté pour leur permettre de se sentir chez eux et les garder. Ils souhaitent ainsi faciliter les rencontres dans la population, le dialogue interculturel, et permettre aux gens de mieux se connaître entre eux. Les participants soulèvent par ailleurs des enjeux concernant le dialogue intergénérationnel entre les jeunes et les moins jeunes ainsi que concernant la connaissance et la transmission de l'histoire, de la langue et des spécificités culturelles locales. Ils soulèvent de façon générale le besoin de renforcer la fierté, le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale dans la population pour créer une communauté unie.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Mettre en place une stratégie d'accueil et d'inclusion pour les nouveaux arrivants** (12 votes au total), avec les actions suivantes :
 - Faire une évaluation des besoins des immigrants (par exemple avec un sondage) (4 votes ; action priorisée par la table de travail)
 - Ouvrir un bureau satellite pour les nouveaux arrivants (3 votes)
 - Mettre en place des moyens de transport pour faciliter la participation des nouveaux arrivants aux activités culturelles et aux activités d'échanges (3 votes ; action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la Communauté rurale de Haut-Madawaska dans le cadre du Plan stratégique (2 votes)
 - Réaliser différents partenariats pour l'accueil des nouveaux arrivants (gouvernement provincial, fédéral, municipal, communauté) (action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser des activités d'éducation dans les entreprises et dans la communauté sur l'inclusion (et pas seulement l'intégration) pour que les immigrants se sentent chez eux (action priorisée par la table de travail)
 - Réaliser des activités pour favoriser l'interaction culturelle et le respect mutuel à long terme (continuer de les inviter, jumelage, etc.) (action priorisée par la table de travail)

Les participants ont émis de nombreuses propositions d'actions concernant l'accueil et l'inclusion des nouveaux arrivants. Pour une meilleure lisibilité, nous avons réuni toutes ces propositions dans

une seule action, soit la mise en place d'une stratégie d'accueil et d'inclusion des nouveaux arrivants. Cette stratégie devrait définir les mesures à adopter en ce sens et déterminer les différentes structures et les rôles de chacun. Les propositions émises par les participants fournissent de bonnes pistes initiales de réflexion. La proposition de réaliser une évaluation des besoins des immigrants, par exemple avec un sondage, est très pertinente et devrait être réalisée de façon prioritaire, avant même l'élaboration d'une stratégie, pour pouvoir écouter les nouveaux arrivants et arrimer cette stratégie à leurs besoins réels.

- **Mettre sur pied une banque alimentaire et une cuisine communautaire (découvrir des plats traditionnels, faire un concours de gâteaux, etc.) entre jeunes et moins jeunes ou avec de nouveaux arrivants** (5 votes ; action priorisée par la table de travail)

Cette action vise à réaliser des activités autour de la cuisine pour favoriser les échanges culturels avec les jeunes et les moins jeunes, ou avec les nouveaux arrivants. Cette activité pourrait être l'occasion d'échanger des recettes, de transmettre des savoir-faire, et surtout de se rencontrer dans un cadre agréable.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- **Identifier les personnes qui ont des ressources autant culturelles que patrimoniales, particulièrement les aînés, pour favoriser les échanges entre jeunes et aînés** (2 votes)

Cette action permettrait d'identifier les individus porteurs d'histoire, de savoir-faire et de patrimoine. Le patrimoine immatériel (savoir-faire, connaissances, fabrication artisanale, traditions, expressions, etc.) est en effet porté par des personnes et se transmet d'un individu à un autre ou d'un groupe à un autre. C'est pour cela qu'on le dit « vivant ». Réaliser des échanges entre ces personnes et le reste de la communauté est une façon de transmettre ce patrimoine de façon vivante et dynamique. Il est donc important de connaître les personnes qui le portent. Il est aussi fondamental de connaître et de caractériser ce patrimoine : quels sont les savoir-faire, les connaissances ou les rituels qui sont propres à notre communauté ?

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Former un comité de jeunes pour qu'ils soient plus impliqués
- Plus d'enseignement au niveau de l'histoire locale
- Pièce de théâtre et souper pour parler de la région et de chaque quartier
- Ressortir les vieilles photos ; garder notre patrimoine
- Entrevues intergénérationnelles
- Faire une chorale communautaire

Un exemple inspirant

LE PROGRAMME JE SUIS... DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

En une vingtaine d'années, la petite communauté de Vaudreuil-Dorion s'est vue transformée par l'établissement de nouveaux arrivants originaires de partout dans le monde, passant de 17 000 à 37 000 citoyens. Comment faire en sorte que cette situation ne devienne pas conflictuelle, voire explosive ? Comment relever le défi de la diversité culturelle ? Comment réunir pour mieux construire ? Vaudreuil-Dorion choisit alors de miser sur la culture pour répondre à cette problématique et crée le programme JE SUIS... en 2010. L'objectif du programme est de s'appuyer sur la culture pour créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'émergence d'une communauté unie, fière d'appartenir à un milieu où la différence est une richesse. Il cherche à faire participer activement la population à des activités créatives et culturelles, leur permettant ainsi de devenir de véritables acteurs et citoyens culturels au sein de leur ville. Cela leur offre également la possibilité de s'exprimer, de se rencontrer, de mieux connaître l'autre et ses différences. Un des outils de ce programme est un fonds culturel qui permet le financement de projets en médiation culturelle et qui fournit un accompagnement aux artistes et aux organismes financés.⁶

LE MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE, SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Le Musée de la mémoire vivante se consacre aux histoires de vie et témoignages sous toutes leurs formes. Il conserve, étudie et met en valeur la mémoire de ses publics dans le but d'enrichir leur compréhension du monde et afin de transmettre ces repères culturels aux générations futures. À l'aide d'expositions et de divers moyens technologiques, le Musée enregistre et sauvegarde la mémoire et les histoires de la population. Le musée joue aussi un rôle de médiateur pour transmettre le patrimoine immatériel à l'auditoire du musée et particulièrement aux jeunes générations, qui seront les médiateurs de demain.⁷

⁶ Source : Site Web de la Ville de Vaudreuil-Dorion : www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca ; CGLU. *Candidature de la Ville de Vaudreuil-Dorion, Résumé de projet*, [En ligne], <http://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/je-suis-reconstruire-sa-communaute-par-la-mediation-culturelle-vaudreuil-dorion>

⁷ Site Web du musée de la Mémoire Vivante : www.memoirevivante.org

5.4. Orientation prioritaire n° 4 : La culture pour améliorer le cadre de vie, favoriser la protection de l'environnement et embellir le territoire

Les participants soulignent de façon unanime que la Communauté de Haut-Madawaska est dotée d'atouts naturels et bâtis importants et qu'il bénéficie d'un territoire d'une grande beauté, entre autres avec ses lacs et rivières, ses montagnes et ses paysages. Les participants émettent le souhait de valoriser davantage le territoire et ses caractéristiques. Par ailleurs, ils identifient de nombreux enjeux de protection de l'environnement. La culture peut ici jouer un rôle important pour améliorer le cadre de vie, favoriser la protection de l'environnement et embellir le territoire.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Planter des œuvres d'art sur le territoire** (8 votes)

Il est proposé d'implanter des œuvres d'art sur le territoire, autant dans les milieux naturels que bâtis, pour embellir le territoire et améliorer le cadre de vie. Cette action pourrait être un outil pour renforcer la mise en valeur du territoire et des attraits, par exemple ceux de la route bleue. Pour envisager un plein développement de ces œuvres d'art, il pourrait être pertinent d'adopter une politique d'art public, avec un budget déterminé. Cette politique aurait pour fonction de favoriser le développement de ces œuvres d'art et d'en encadrer la réalisation et l'entretien.

- **Établir une liste des artistes du Haut-Madawaska et les rencontrer pour recueillir leurs idées sur la façon d'embellir le territoire, pour connaître leurs besoins et pour déterminer des actions et des collaborations avec eux** (6 votes)

Nous avons pu constater la faible présence du milieu artistique lors de la clinique culturelle. Il apparaît prioritaire d'identifier les artistes présents sur le territoire et de mieux les connaître, ce qui est un préalable incontournable pour amorcer un travail en culture. Par ailleurs, les artistes du territoire pourraient être des acteurs-clés pour embellir le territoire et travailler à l'amélioration du cadre de vie. Ils devraient également être associés et mis à contribution pour toutes les orientations de la future politique culturelle.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- **Planter des arbres et des vivaces** (1 vote ; action priorisée par la table de travail)
- **Mettre en action la Politique d'embellissement et des lieux inesthétiques** (action priorisée par la table de travail)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Mettre sur pied un marché public

Des exemples inspirants

BAIE-SAINT-PAUL : CULTURE ET PATRIMOINE, CENTRE URBAIN ET ART PUBLIC

La Ville de Baie-Saint-Paul bénéficie d'un patrimoine et de paysages remarquables ainsi que d'une vitalité culturelle peu commune. Elle se caractérise également par un centre urbain et une rue principale distinctifs, fruits des efforts de revitalisation accomplis depuis une trentaine d'années. Le réaménagement de la rue principale a fait l'objet d'une participation citoyenne remarquable et originale, et le centre constitue aujourd'hui un important lieu de vie et de rencontre pour la population et les visiteurs. En 2006, la Ville a adopté, après un large processus participatif, un Agenda 21 local qui place la culture au cœur de son développement durable, ce qui a contribué à cette réussite. En 2013, la Ville a adopté une politique d'art public dotée d'un fonds permettant de soutenir financièrement et d'encadrer le déploiement de l'art public sur son territoire.⁸

RURALYS ET LES PAYSAGES DU KAMOURASKA

Localisée dans la région du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska bénéficie de paysages exceptionnels et d'un important patrimoine bâti qui sont la base de son identité et de sa spécificité. Devant des préoccupations concernant la qualité de ses paysages, la MRC de Kamouraska s'est engagée dans une démarche de caractérisation, de protection et de valorisation de ses paysages depuis 2003. Depuis, une étude de caractérisation et d'évaluation des paysages est menée par l'organisme Ruralys et continue d'être actualisée de nos jours. Cette étude a permis de produire une importante base de connaissance qui ont été utilisées par la MRC dans la planification de son territoire, mais aussi pour réaliser des circuits de découverte ainsi que toute une série d'actions d'aménagement et de mise en valeur.⁹

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR) EN FRANCE

En France, un parc naturel régional (PNR) est constitué sur un territoire habité et reconnu pour sa forte valeur environnementale et la grande qualité de son patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel. Un PNR est créé à l'initiative d'un milieu municipal afin de mettre en place un projet territorial concerté de préservation du patrimoine naturel et culturel. Il ne s'agit pas d'une réserve naturelle, mais d'un parc humanisé où l'on cherche à concilier, de façon harmonieuse, les activités humaines et culturelles avec l'environnement naturel. Ils sont au nombre de 50 sur le territoire français. Un PNR rassemble plusieurs municipalités locales autour d'une charte qui définit des enjeux et des objectifs communs ainsi qu'un projet de développement. Généralement, les PNR adoptent une politique culturelle pour travailler sur le

⁸ Source : CGLU. *Candidature de la Ville de Baie-Saint-Paul, Résumé de projet*, [En ligne], <http://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/la-politique-culturelle-et-lagenda-21-culturel-de-baie-saint-paul>

⁹ Source : Site Web de Ruralys (www.ruralys.org).

volet culturel du territoire et mettent en place des actions de protection et de gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.¹⁰

5.5. Recommandations générales

Afin de poursuivre la réflexion et en vue de définir les actions à intégrer au plan d'action culturel, il pourrait être pertinent de faire ce qui suit :

- **Organiser l'action culturelle grâce à des structures et à des outils adéquats**

Il apparaît prioritaire de structurer l'action culturelle dans la Communauté de Haut-Madawaska en adoptant une politique et un plan d'action culturels, et en mettant en place une structure organisationnelle adéquate pour l'ensemble de la Communauté de Haut-Madawaska (une corporation, par exemple). Il est également essentiel de se doter des ressources nécessaires pour déployer ces actions culturelles, avec un budget adéquat. Il serait difficile d'envisager une action culturelle efficace sans cela. Il s'agit donc d'une première étape essentielle. Les formations et l'accompagnement de l'AAAPNB pourraient être ici d'une grande aide.

- **Continuer la démarche de réflexion**

La clinique culturelle est un premier atelier de réflexion pour lancer une démarche culturelle. Il est nécessaire d'organiser d'autres rencontres de réflexion et de concertation pour poursuivre cette démarche.

- **Constituer un comité « Culture 21 »**

Constituer un comité qui continue à réunir les participants de la clinique culturelle (et éventuellement y intégrer de nouveaux membres) pour poursuivre la démarche.

- **Réaliser un exercice public de participation citoyenne**

La clinique est un exercice de travail exploratoire restreint à un groupe de personnes. Il est donc essentiel que les résultats de la clinique soient complétés et enrichis par des activités de participation citoyenne ouvertes à tous. La question du rôle de la culture dans le développement durable de la collectivité devrait ainsi pouvoir être réfléchi par tous les citoyens afin de permettre à la collectivité de proposer des actions en la matière.

- **Rejoindre les artistes et le secteur culturel et définir clairement les caractéristiques culturelles de la Communauté de Haut-Madawaska**

Il est très important de pouvoir impliquer ces acteurs et de chercher à les rejoindre de façon particulière pour d'autres exercices de réflexion. Il conviendrait donc, en priorité, de faire un exercice d'identification et de rapprochement avec les artistes et avec les autres acteurs du secteur culturel. Par ailleurs, nous avons observé une difficulté pour de nombreux participants à délimiter ce qu'ils entendent et comprennent comme faisant partie de la culture. Travailler de façon transversale ne signifie pas que tout peut être culturel, mais que nous pouvons mobiliser la culture dans tous les secteurs d'activité pour atteindre des objectifs de développement plus globaux. Il apparaît donc important de définir clairement les caractéristiques culturelles de la Communauté de Haut-Madawaska pour pouvoir travailler et les mobiliser de façon transversale.

¹⁰ Source : Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Des exemples inspirants

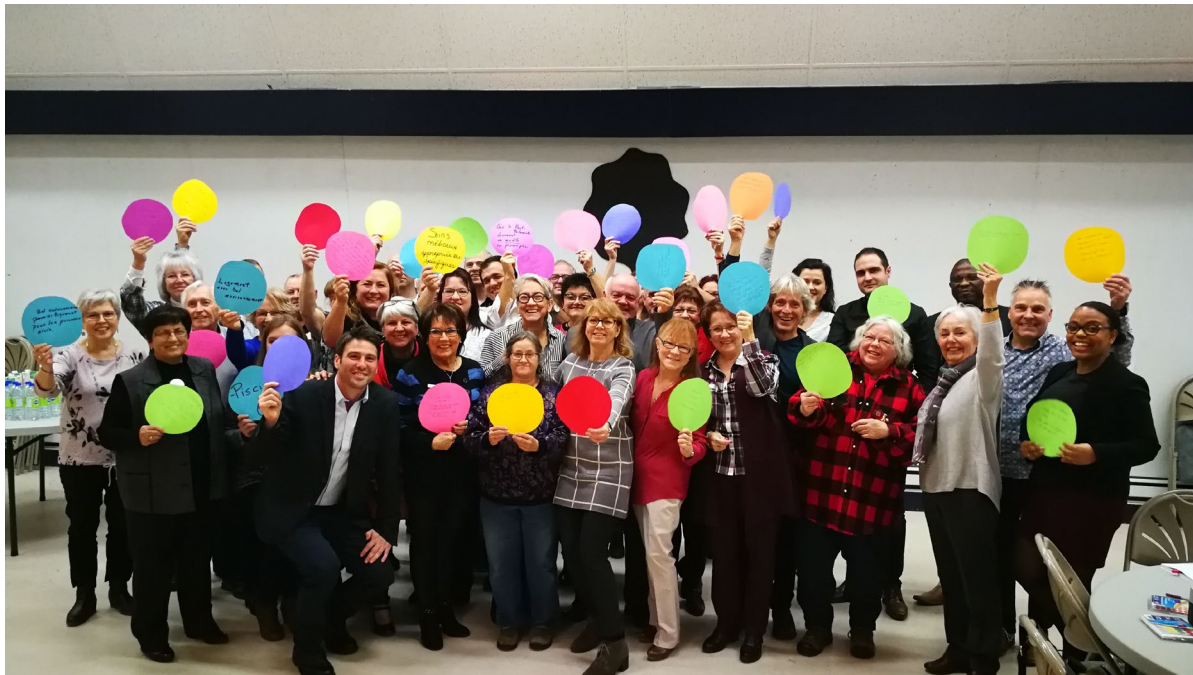
LES CAFÉS CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Les Cafés culture et développement ont été utilisés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en tant qu'outil de participation citoyenne lors de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture de la province. L'idée est de créer un cadre agréable, comme celui d'un café, afin de faciliter la convivialité et les échanges entre des personnes issues de différents milieux (citoyens, élus, chercheurs, groupes communautaires, familles, etc.). Le processus consiste à réaliser des tours d'échanges en petits groupes assis autour d'une table, puis de partager les idées et les résultats des discussions avec l'ensemble des participants. Il s'agit de faire ressortir toutes les opinions qui circulent.

6. CONCLUSION

Les participants à la clinique culturelle ont démontré tout au long de leurs échanges un bon esprit de collaboration et d'écoute. Chacun a d'emblée adopté une approche très constructive. Les participants ont également démontré un sentiment de fierté et un engagement fort envers leur milieu. Cette belle synergie entre les acteurs de la communauté et le climat de confiance qui semble exister avec l'administration municipale sont des atouts et la source d'une force importante pour la suite. La Communauté de Haut-Madawaska devrait continuer à mobiliser les citoyens et à miser sur ces énergies qui sont un catalyseur essentiel de son développement. La culture présente un potentiel majeur pour permettre à la région de se démarquer, d'être dynamique et attractive ainsi que pour créer un milieu de vie sain et épanouissant pour ses citoyens.

Par ailleurs, l'Acadie du Nouveau-Brunswick travaille depuis plusieurs années déjà avec le concept d'aménagement culturel du territoire. Celui-ci est hautement compatible avec l'Agenda 21 de la culture. Il serait donc pertinent de tenir compte de la grande valeur du travail effectué par l'AAAPNB et l'AFMNB concernant l'appropriation de ce concept par les communautés acadiennes. Les conclusions de la clinique culturelle peuvent être utiles pour enrichir les réflexions et l'action de la Communauté de Haut-Madawaska en complémentarité avec les travaux réalisés selon le concept d'aménagement culturel du territoire.



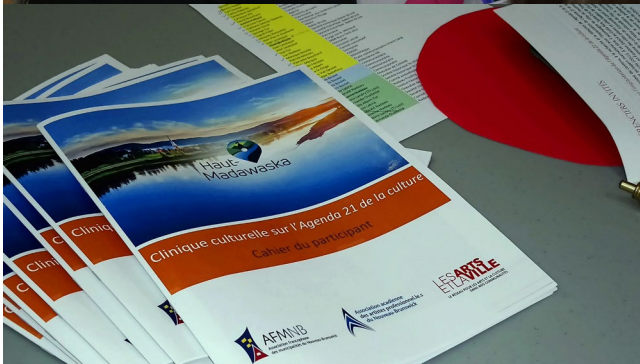
ANNEXE 1 : PARTICIPANTS À LA CLINIQUE CULTURELLE

1. Jean-Pierre Ouellette, maire de la Communauté de Haut-Madawaska
2. Sylvie Albert, coordonnatrice, CODAC NB
3. Philippe Bellefleur, responsable des opérations, Ambulance NB
4. David Bouchard, ambulancier
5. Pierrette Bouchard, coordonnatrice de l'inclusion sociale, Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire
6. Monique Boulay, MDB Bureau Tech plus
7. Denis Boulet, co-chef adjoint, Parti vert du Nouveau-Brunswick
8. Francine Caron, conseillère municipale, Communauté de Haut-Madawaska
9. George Cyr, enseignant retraité en politique, actif dans le milieu communautaire
10. Lise Cyr, conservatrice à la retraite de Parcs Canada
11. Lynda Albert Cyr, Institut Féminin
12. Gaëtane Duval, Chambre de commerce du Haut-Madawaska
13. Cyriaque Kiti, PDG AFREMAC Group
14. Louis Labrie, Chevaliers de Colomb
15. Léona Landry, comité d'embellissement
16. Joan Levesque, porte-parole, Société historique Baker-Brook
17. Rina Marquis, comité consultatif
18. Bertin Nadeau, bibliothèque
19. Réginald Nadeau, Société historique Saint-Hilaire
20. Fernande Ouellette, Nadeau ferme avicole
21. Cathy Pelletier, directrice générale de la Chambre de commerce du Haut-Madawaska
22. Ingrid Pater, conseillère à la francophonie canadienne, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
23. Tania St-Onge, gestionnaire de bibliothèque, Bibliothèque publique du Nouveau-Brunswick
24. Jacques Rousseau, Production Rouj
25. Gaëtane Saucier Nadeau, agente de développement culturel et communautaire, Communauté de Haut-Madawaska
26. Carl Sawyer, conseiller municipal, Communauté de Haut-Madawaska
27. Geneviève Sénéchal, Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska
28. Vicky Viel Savoie, École communautaire Ernest Lang
29. Virginia Michaud, Société historique Baker-Brook
30. Terrie Wright, organisatrice d'activités communautaires
31. Colombe Oakes, organisatrice d'activités communautaires
32. Ethel Lozier, organisatrice d'activités communautaires

ANNEXE 2 : REMERCIEMENTS

Le réseau Les Arts et la Ville tient à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration :

- Philippe Beaulieu, président de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick ;
- Eugénie Boudreau, directrice générale adjointe de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- Luc Desjardins, président de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- Frédérick Dion, directeur général de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick ;
- Carmen Gibbs, directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick ;
- Jean-Pierre Ouellet, maire de la Communauté de Haut-Madawaska ;
- Gaëtane Saucier-Nadeau, agente de développement culturel et communautaire, Communauté de Haut-Madawaska ;
- Jérémie Ernould, conseiller municipal à la Ville de Québec et coprésident Monde municipal du réseau Les Arts et la Ville ;
- Josée Laurence, directrice Diffusion et conservation au Monastère des Augustines et coprésidente Monde des arts et de la culture du réseau Les Arts et la Ville ;
- Antoine Guibert, consultant et expert pour l'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* ;
- Toute l'équipe du réseau Les Arts et la Ville.



À PROPOS DU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE

Depuis plus de 30 ans, le réseau Les Arts et la ville outille les communautés du Québec et des francophonies acadienne et canadienne afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social. Son action est fondée sur l'information et la sensibilisation, la mobilisation et l'inspiration — par la mise en valeur de pratiques exemplaires — ainsi que la formation et l'accompagnement de ses membres.

La culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité, et aux citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être des citoyens. Ainsi, agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités ; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer.

